

Arrêté N° MA-ART-2023-162

**OBJET :** Arrêté de stationnement, 6 Rue de l'Hôpital, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la Route ;

**Considérant** la demande présentée par Mme LENOURRY Anita et M MELLION Arnaud visant à faire réserver des places de stationnement devant le 6 Rue de L'Hôpital, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, afin de procéder à son déménagement le vendredi 14 juillet 2023 de 8h00 à 18h30 ;

### ARRÊTE

**Article 1** – Trois places de stationnement sont réservées devant le 6 Rue de L'Hôpital, le vendredi 14 juillet 2023 de 8h00 à 18h30.

**Article 2** – La signalisation règlementaire est mise en place par la commune.

**Article 3** - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie selon les lois en vigueur.

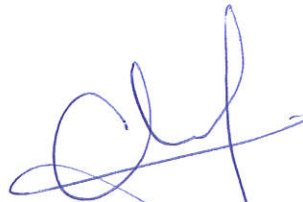
**Article 4** - Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 5** - L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme LENOURRY Anita et M MELLION Arnaud ,
- Le chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Le directeur de l'ARD,
- Le chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur VAL – Kéolis ( BUS VERTS),
- Les voyages de l'Odon,
- Le responsable des Services Techniques,
- Le service voirie de Pré-Bocage Intercom,
- Le service valorisation, collecte et recyclables.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 12 juillet 2023.

p/o 

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

